



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Réduction du congé parental

Question écrite n° 10848

Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge Mme la ministre des solidarités et des familles sur sa volonté de réformer le congé parental. En effet, le premier problème auquel les jeunes parents sont confrontés, c'est celui du mode de garde. Or, en voulant raccourcir le congé parental, le Gouvernement va continuer à fragiliser les modes de garde pour tous en privant certaines familles d'une solution (en l'occurrence le congé parental) car, même si cette solution peut parfois rester imparfaite, elle a aujourd'hui le mérite d'exister. Comme dans la situation actuelle, il manque déjà des places de garde pour remplacer les parents, une réduction du délai du congé parental risque encore d'aggraver cette situation et donc de créer encore plus de problèmes pour les jeunes parents. En somme, il pourrait potentiellement s'agir d'une véritable fausse bonne idée. Il souhaite donc d'une part savoir comment le Gouvernement compte aider efficacement les familles pour leur permettre de garder leurs enfants et d'autre part, si le Gouvernement dispose d'une étude d'impact sur une potentielle réduction de la durée du congé parental sur les modes de garde disponibles pour les parents.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10848

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : Solidarités et familles

Ministère attributaire : [Enfance, jeunesse et familles](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 août 2023](#), page 7355

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)